



SEPTEMBRE 2015

SOMMAIRE

p.1 - LDH présentation

DOSSIER

p.2 - Prise de position sur le projet de loi "Droit des étrangers"

p.3 - Section LRY : invitation à repenser l'immigration en France

CONFÉRENCE

Catherine Wihtol de Wenden
La question migratoire au XXI^e siècle,
le 6 novembre 2015
maison de quartier de la Liberté, 20h

INFO NATIONALE

p.4 - 2015, congrès du Mans, une LDH en ordre de marche, les 4 résolutions votées

L'INJUSTICE, ÇA SE COMBAT !

Association loi 1901, la Ligue française de défense des droits de l'Homme, "LDH", regroupe des femmes et des hommes de tous horizons et toutes conditions, qui choisissent librement de s'associer afin de **réfléchir, discuter, agir**, pour la **défense des droits et des libertés** de toutes et de tous.

Elle intervient sur l'ensemble du territoire à travers ses sections locales pour **promouvoir des droits indivisibles et universels**.

Aujourd'hui, en France et dans le monde, les mots de **liberté, d'égalité** et de **fraternité** sont bien trop souvent des mots vides de contenu, un peu abandonnés aux tensions et rapports de forces de nos sociétés. Aujourd'hui, en France, dans le monde, la liberté, l'égalité et la fraternité ont besoin qu'on leur donne un coup de main. **Que vous leur donniez un coup de main**. Face aux injustices, à des discriminations, à une atteinte aux droits, vous voulez agir ? Vous faire entendre ?

Vous avez raison, adhérez à la LDH !
www.ldh-france.org



LdH — Ligue des droits de l'Homme

Section la Roche-sur-Yon
Galerie Bonaparte, 8 place Napoléon
85000 la Roche-sur-Yon
ldh-france.org/section/la-roche-sur-yon/

Le projet de loi « **Droit des étrangers** », adopté le 23 juillet en première lecture à l'Assemblée nationale, s'inscrit globalement dans la même logique que les lois mises en place par la précédente majorité, les aggravant même parfois. Nos organisations demandent une révision du texte qui garantisse le respect des droits fondamentaux des personnes étrangères.

C'est une réforme de fond qui était attendue de la part d'un gouvernement de gauche. Une clarification et une sécurisation du droit au séjour, permettant de rendre effectifs des principes tels que le droit de chacun(e) au respect de sa vie privée et familiale. Un renversement de la logique d'intégration, affirmant que les personnes étrangères ont besoin de droits pour s'intégrer et non de s'intégrer pour mériter des droits. **Un arrêt de la politique désastreuse d'enfermement et d'expulsion** de femmes, d'hommes et d'enfants au seul motif de leur situation administrative, sans réel regard sur leurs vies, leurs vulnérabilités, leurs droits. On ne retrouve rien de tout cela dans le projet adopté en première lecture par l'Assemblée.

Prétendant apporter des améliorations en matière de séjour, le texte perpétue voire aggrave la précarité de la situation des personnes en situation régulière. La carte pluriannuelle, présentée comme une grande avancée, peut être retirée à tout moment et l'accès à la carte de résident, seule garante de leur sécurité juridique, reste limité.

Certes, le texte renforce le droit au séjour pour les personnes victimes de violences et les parents d'enfant malade et facilite l'accès à la nationalité française pour les enfants entrés en France avant l'âge de six ans. Mais il demeure silencieux sur le sort des personnes enfermées dans les zones d'attente et de toutes les personnes qui vivent en France sans titre de séjour, parfois dans la précarité depuis de nombreuses années, notamment les travailleur(euse)s « sans-papiers ». Pour elles, surveillance et suspicion sont les mots clés de la réforme qui renforce les moyens de contrôler, sanctionner, enfermer et expulser.

Le droit d'accès des préfets aux données personnelles détenues par les banques, écoles, hôpitaux... n'a nullement été remis en cause par l'Assemblée nationale. Pas plus que la possibilité qui leur est donnée d'interpeller au domicile, ou d'user à loisir de l'assignation à résidence ou de la rétention administrative. Certes, l'intervention du juge des libertés est restaurée dans un délai plus rapide, mais la durée de l'enfermement décidée par ce même magistrat est d'emblée rallongée. En outre, les audiences du juge administratif en visioconférence sont instituées, s'ajoutant à la cohorte des dispositions réservant aux personnes étrangères une justice d'exception au rabais. L'inadmissible pratique qui consiste à placer des enfants derrière les barreaux des centres de rétention, avec laquelle le candidat Hollande avait promis d'en finir, est désormais inscrite dans le marbre.

PROJETS 2015-2016

SECTION DE LA ROCHE-SUR-YON

REPENSER L'IMMIGRATION

CONFÉRENCE-DÉBAT

Dans le cadre du projet "Repenser l'immigration", la section yonnaise de la LDH, en partenariat avec la fédération des Oeuvres laïques et la maison de quartier de la Liberté, invite **Catherine Wihtol de Wenden** à une **conférence-débat autour de son ouvrage *La question migratoire au XXI^e siècle***.

Catherine Wihtol de Wenden est directrice de recherche au CNRS, politologue, sociologue et militante du droit à l'immigration en France

Conférence le 6 novembre 2015 à 20h, maison de quartier de la Liberté.

La conférencière sera présente à la librairie Agora le 6 novembre à partir de 15h pour une séance de dédicaces.

DOCUMENTAIRE

Deux siècles d'histoire de l'immigration en France est un documentaire riche de 350 photographies et documents d'archive, ponctués d'extraits sonores.

À découvrir du 18 au 23 janvier 2016, maison de quartier de la Liberté.

EXPOSITION ITINÉRANTE

L'exposition ***Toute la France*** retrace les migrations vers l'hexagone au cours du XX^e siècle. Vingt panneaux reprennent, pays par pays, les différentes causes des migrations - voulues ou imposées - ainsi que les apports - économiques, culturels, scientifiques - des différentes populations.

À voir du 18 au 23 janvier 2015, maison de quartier de la Liberté.

ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

La France patrie des droits de l'Homme.

Le documentaire, l'exposition itinérante et un diaporama d'actualité seront à la disposition des établissements scolaires dès la rentrée. Les militants de la LDH assureront la médiation autour de l'exposition.

Objectifs : faire découvrir que l'histoire de notre pays s'est construite avec les autres. Adaptés à tous les niveaux à partir du CM2

LECTURE

L'immigration en France
Tout ce que vous avez voulu (ne pas savoir sans oser le demander)

En vente à la LDH 1€.

2015 UNE LDH EN ORDRE DE MARCHE FRANÇOISE DUMONT PRÉSIDENTE 4 RÉOLUTIONS VOTÉES

SOUTENIR LES DROITS DU PEUPLE PALESTINIEN

Le peuple palestinien est victime d'un double déni : celui que lui infligent les autorités israéliennes par leur occupation et celui que lui inflige la communauté internationale par son refus de reconnaître son droit à l'indépendance. Fidèle à son engagement en faveur d'un droit international respectueux des peuples et des individus, **la LDH réaffirme le droit à l'existence de l'état d'Israël et renouvelle son plein et entier soutien aux droits du peuple palestinien.**

RASSEMBLER POUR UN AVENIR SOLIDAIRE

Nous soutenons la mise en place d'une réforme d'ampleur conduisant à davantage de justice sociale et fiscale.

Face à l'urgence sociale, nous réaffirmons que seule l'égalité des droits peut fonder les constructions démocratiques et solidaires à venir. Nous ne renonçons ni au droit de tous au « travail décent », à un emploi non précaire, ni à l'égalité devant la protection sociale, qu'il s'agisse du droit à la retraite, au logement, à l'accès aux soins, à l'indemnisation du chômage, ni au droit effectif à l'éducation et à la formation, ni au développement des services publics qui réduisent les inégalités par la consommation socialisée des biens communs.

RELEVER TOUS LES DÉFIS LANCÉS À LA DÉMOCRATIE

Avec la loi de 1905, la République a fait le choix de la laïcité. La LDH s'applique depuis sa naissance dans ce combat. La mobilisation pour la laïcité est l'enjeu central de la construction d'une **France démocratique et solidaire.**

Des défis touchent nos libertés, l'égalité dans la république accueillante, la fraternité pour une aventure commune avec l'ensemble des règles, des modes de vie qui font d'un territoire notre pays et notre destin.

REINTÉGRONS LES FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE, MUTINS, ENGAGÉS ÉTRANGERS ET SOLDATS COLONIAUX DANS LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Notre demandons la réhabilitation de tous les soldats injustement condamnés qui voulaient, comme l'avait demandé Jaurès, être traités comme des citoyens sous l'uniforme. Avec le centenaire, pour les trois ans qui viennent avant 2018, une nouvelle et sans doute dernière fenêtre s'ouvre pour que soit posé un acte politique permettant la réhabilitation des fusillés pour l'exemple. Une vraie réhabilitation implique l'annulation judiciaire des condamnations et donc une série de décisions individuelles.

La Ligue des droits de l'Homme et du Citoyen réclame de réintégrer les fusillés pour l'exemple, mutins, engagés étrangers et soldats coloniaux dans la mémoire nationale